

Fonds de mondialisation
(Jeunes chercheurs)
2^{ème} Appel à candidatures

Sciences Po a créé le « Fonds de mondialisation » afin d'aider de jeunes chercheurs à mieux faire connaître leurs recherches et à s'insérer dans les réseaux scientifiques internationaux. Les aides du Fonds de mondialisation **peuvent financer et couvrir, en partie ou en totalité, les frais occasionnés par des participations à des colloques à l'étranger.**

1. CONDITIONS DE LA DEMANDE

- Être chercheur statutaire (FNRS ou CNRS) ou enseignant-chercheur dans un des centres de recherche de Sciences Po.
- Faire la demande dans les dix ans qui suivent la soutenance de la thèse, sauf cas exceptionnel.

2. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un curriculum vitae
- Un court argumentaire indiquant clairement pourquoi et en quoi un financement du Fonds de mondialisation est nécessaire.
- La liste des travaux et des projets en cours.
- Une lettre de recommandation du directeur du laboratoire.
- L'invitation au colloque concerné **QUI AURA LIEU AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2006**, étant entendu que le Fonds de mondialisation finance en priorité les frais des personnes effectuant une communication.
- Un résumé de la communication à présenter au colloque
- Une estimation des frais financiers.

3. MODALITES D'ATTRIBUTION DE L'AIDE

- **Le dossier de candidature** doit être adressé **par mail et déposé en quatre exemplaires** à la Direction scientifique de Sciences Po **avant le 21 septembre 2006.**
- La décision finale est prise par une commission d'attribution des aides qui se réunira dans le courant du mois d'**octobre 2006.**
- L'aide financière du Fonds de mondialisation intervient sur présentation de **justificatifs.**

Pour tout renseignement :
Direction scientifique de Sciences Po : 27, rue Saint-Guillaume 75337 Paris Cedex 07
tél : 01.45.49.72.21 ; e-mail : nadia.alexici@sciences-po.fr